

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 74 (1994)
Heft: 2: 75e anniversaire de la Chambre de commerce suisse en France

Artikel: La Suisse miroir à double face
Autor: Bourquin, Jean-Fred
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse miroir à double face

Jean-Fred Bourquin
Président du Centre Européen de la Culture, Genève

Avec une infinie précision, l'horlogerie politique helvétique a créé une mécanique collective complexe et raffinée qui permet de tenir compte des aspirations de chaque groupe et même de chaque individu.

Tout ce qui fonde, dans ce pays, la conscience de soi et le renforcement de soi est très valorisé. Cela devrait conduire à l'émergence de nombreuses personnalités rayonnantes. Or la plupart des « grands Suisses » peuvent témoigner des difficultés rencontrées. Ils ne se sont épanouis ou n'ont eu de véritable reconnaissance qu'à l'étranger.

La conscience de soi, lorsqu'elle est érigée en système, crée un véritable lexique. On y retrouve :

- **l'autonomie** (« droit de se gouverner par ses propres lois ») ;
- **l'autosuffisance** (« capacité de subvenir à ses propres besoins ») ;
- **l'auto-alimentation** (« assurer sa propre subsistance »).

A l'extrême, ces attitudes conduisent à :

- **l'autarcie** (« état d'un pays qui se suffit à lui-même, n'a pas besoin de l'étranger pour satisfaire à ses besoins »).

Cette politique d'isolement a entraîné des pays tels que l'Albanie et le Cambodge à se fermer, à vouloir créer un système autonome et un homme nouveau. On en connaît les conséquences.

Dans un autre chapitre du lexique des comportements helvétiques, nous trouvons encore :

- **l'autodiscipline** (« discipline que s'impose un individu ou un groupe, sans intervention coercitive extérieure ») ;
- **l'autocritique** (« critique de son propre comportement ») ;
- **l'autodéfense** (« défense par les moyens dont on dispose ») ;
- **l'autocensure** (« censure exercée sur soi-même ») ;
- **l'autodérision** (« se moquer, rire de soi-même »).

Lors de chaque menace venant de l'extérieur, à chaque perspective d'in-

tégration de la Suisse dans un ensemble politique et économique plus vaste (l'ONU, l'EEE), les réflexes d'autonomie se manifestent à nouveau. Lors des redistributions de compétences entre le gouvernement fédéral et les cantons, le même phénomène se reproduit.

L'esprit d'indépendance est donc particulièrement exacerbé dans ce pays qui connaît une grande diversité de populations et de langues.

Cette soif de liberté n'est pas signe d'indocilité, au contraire. Elle est sagement canalisée et encadrée. Elle requiert une **autodiscipline**, un **auto-contrôle**, un **auto-nivellement**. Les mailles de ce tissu social et psychologique sont serrées et souples à la fois. A chaque époque, de nouveaux fils et de nouveaux motifs sont apparus. Ils conditionnent les débats d'aujourd'hui.

Pour maîtriser les problèmes de sa diversité, la Suisse a puisé dans le riche registre des concepts et principes fédéralistes où l'être humain se trouve placé au centre du dispositif social et politique. Les tendances à défendre son autonomie et à valoriser la conscience de soi (auto-) déjà très actives, s'en sont trouvées renforcées.

DES BERGERS HEUREUX ?

La géographie rude des montagnes et les rigueurs du climat ont tenu longtemps les populations helvétiques dans un état de précarité alimentaire. Les famines n'étaient pas rares. Il a fallu attendre la moitié du XVIII^e siècle pour que des progrès apparaissent dans l'agriculture, avec l'utilisation de fumures naturelles puis des fourrages artificiels. La priorité fut alors donnée à l'**auto-alimentation**. La possibilité de nourrir une population en constant développement, sans pouvoir étendre véritablement les surfaces cultivables, venaient progressivement renforcer l'idée que le pays pouvait s'**autosuffire** au niveau alimentaire.

Les voyageurs étrangers croyaient avoir trouvé en Suisse l'Arcadie alpine. Leurs visions pré-romantiques, puis romantiques, ont trouvé dans les Alpes leur concrétisation. Ils ont projeté sur ce « pays de bergers » leurs rêves, créant le mythe d'un peuple heureux et libre, malgré les disettes et les rudesses du climat.

L'autonomie politique et l'autosuffisance économique sont devenues à la fois des revendications, des valeurs de référence et des cadres d'action.

...« Il faut dire que dans ce pays la joute oratoire, la confrontation d'idées, l'esprit de concurrence, la sélection, sont ressenties comme des agressions et des risques de déséquilibre »...

Mais ne sont-elles pas aussi transformées en mythes ?

Le fédéralisme suisse a contribué à mettre en œuvre des engrenages multiples et toujours plus fins pour entrer au plus profond de la diversité des populations et des territoires, pour tenir compte des spécificités et des souverainetés et pour répondre aux valeurs attachées à l'autonomie et à l'autosuffisance.

La complexité de ce mécanisme peut être considérée comme une « merveille » de l'invention politique. Est-elle encore adaptée aux nécessités du monde actuel ?

GRANDEURS ET LIMITES DU FÉDÉRALISME

La Confédération helvétique a poussé très loin l'expérience du « vivre ensemble dans la différence », de la démocratie directe, de la direction collégiale, de la décision par consensus, du civisme qui s'exprime jusque dans le souci extrême de qualité. Mais ne dépense-t-elle pas trop d'énergie pour son propre fonctionnement (autoconsommation) ? Ne risque-t-elle pas de consi-

dérer son expérience comme unique, à préserver de tout ce qui pourrait l'infléchir ou la pervertir ? Ne court-elle pas le danger de pêcher par autosatisfaction ?

La Suisse est un miroir à double face : d'un côté, elle clame son indépendance et de l'autre voit sa prospérité assurée grâce aux débouchés économiques importants qu'elle trouve dans les pays voisins et dans le monde. D'une part, elle tend à survaloriser certaines réalisations (enseignement,

santé, recherche, technologies, etc.) et de l'autre éprouve les plus grandes difficultés à créer des lieux d'excellence. Il faut dire que dans ce pays la joute oratoire, la confrontation d'idées, l'esprit de concurrence, la sélection sont ressenties comme des agressions et des risques de déséquilibre. Le consensus règne largement en Helvétie !

Le fédéralisme présente l'avantage théorique d'unir dans la diversité. Dans la réalité, en Suisse, il consacre aussi le morcellement des territoires spécifiques : collectivités, groupes,

...« le fédéralisme suisse est certainement un de ceux qui reconnaissent le plus de droits aux petits cantons, aux minorités et aux citoyens. »...

secteurs d'activité, administrations, etc. Ainsi, presque simultanément, trois cantons peuvent éditer chacun un manuel d'histoire différent. Malgré des tentatives de coordination, il reste difficile d'unir les efforts et les fonctionnements. Le respect de la diversité est préservé, la philosophie du système est intacte. Mais économiquement, une telle logique est de moins en moins défendable. Politiquement non plus. Je prendrai ici un exemple culturel pour illustrer mon propos.

Chaque commune peut, selon ses moyens, financer des structures théâtrales. Ce sont souvent de petites salles qui accueillent des spectacles et contribuent chaque année à créer une ou deux pièces. La plupart du temps, ces spectacles peuvent être réalisés grâce à l'aide complémentaire du canton, parfois de la Fondation Pro Helvetia¹ et à divers soutiens et dons privés.

Apparemment, cette architecture semble parfaitement cohérente. La subsidiarité est à l'œuvre.

Cependant, une observation attentive nous révèle une image inversée. Le miroir, là aussi, est à double face. Entre les volontés affichées et les comportements réels s'inscrit toute l'ambiguïté du système :

- les théâtres acceptent peu d'échanges et coproductions avec les autres salles du pays. Les autorités locales souvent ne veulent pas « payer pour les autres » et la confiance réciproque est longue à fonder. Depuis quelques années cependant, des progrès ont été réalisés, mais il faut constamment lutter contre « le chacun pour soi ».

- les artistes et les projets de qualité ont, la plupart du temps, un chemin épuisant à parcourir pour trouver des conditions de création acceptables. La politique de saupoudrage règne encore trop souvent, les critères de choix pro-

fessionnels font parfois défaut, les procédures sont longues et complexes.

- les spectacles qui ont fait leurs preuves mériteraient de circuler, d'être joués plus longtemps et devant des publics divers. Cela permettrait aux comédiens de s'améliorer et aux investissements de départ d'être mieux

¹ La Fondation Pro Helvetia, alimentée par des fonds fédéraux, est chargée de soutenir les échanges avec l'étranger ou inter-régionaux.

justifiés. Pourtant, hormis le soutien limité de Pro Helvetia, l'aide à la diffusion des spectacles reste rare.

A la suite de ce constat, une commission romande pour la diffusion du spectacle a été créée à l'initiative d'un groupe de salles indépendantes et d'un certain nombre de personnes. Elle a pour but d'identifier les spectacles qui sont susceptibles de faire une carrière en Suisse et à l'étranger. Créer cette commission et lui fournir les moyens minimaux de son action a exigé des initiants de rencontrer séparément les responsables culturels des sept cantons romands et d'une vingtaine de villes !

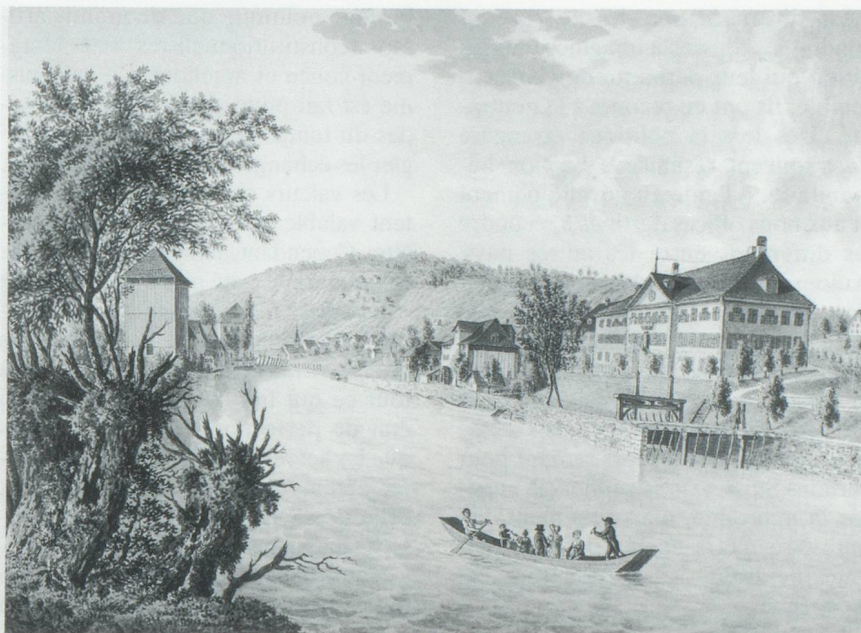
Déléguer une partie des pouvoirs et mettre en commun des moyens sont des actes qui vont à l'encontre des comportements profonds des Helvètes et davantage encore de certains responsables. D'autres secteurs en Suisse connaissent des problèmes similaires.

UNE DÉMOCRATIE AFFAIBLIE

Le fédéralisme suisse est certainement un de ceux qui reconnaissent le plus de droits aux petits cantons, aux minorités et aux citoyens. Les procédures de consultation et de décision et les possibilités de blocage font partie du processus d'**autorégulation** que le système politique a mis en place. A ceux qui trouvent cette démocratie trop tatillonne et qui aujourd'hui aimeraient retirer certains droits aux citoyens et collectivités, j'aimerais dire qu'il existe un autre péril en la demeure.

La démocratie helvétique, garantie par son fédéralisme, souffre de faiblesses beaucoup plus graves. Elle se trouve, par exemple, dans l'incapacité de répondre de manière convaincante aux visions réductionnistes et déformées d'un Christoph Blocher (2). Les questions relatives au droit, au statut et à la présence des étrangers permet-

2. Conseiller national (député) de tendance nationaliste, champion des « Neinsager ».



... « Les voyageurs étrangers croyaient avoir trouvé en Suisse l'Arcadie alpestre... ils ont projeté sur ce « pays de bergers » leurs rêves, créant le mythe d'un peuple heureux et libre... ».

tent à l'extrême droite de se faire quelque publicité. Le Palais fédéral se voit paralysé, depuis quelques mois, sous la pression des mouvements autarciques. La question européenne et l'ONU sont devenus deux thèmes tabous. La crainte de voir un mouvement d'opposition s'amplifier a conduit certains politiciens et l'administration fédérale à s'enfermer dans un silence tactique et affaiblit la démocratie. Les principes d'**autonomie** et d'**autosuffisance** sont exacerbés et les démocrates n'ont pas trouvé les mots et images pour rassurer puis mobiliser la population.

Les crises que vivent l'Union européenne et l'ONU appellent un débat. Il doit avoir lieu, des solutions doivent être trouvées et la Suisse doit y participer activement. Ce débat ne relève plus du domaine réservé des diplomates. Il s'agit, dans les deux cas, d'un débat démocratique qui intéresse l'ensemble des citoyens. Ce n'est pas en se repliant sur elle-même que la Suisse tirera le meilleur parti de cette évolution nécessaire.

En Europe, la place des petits Etats, la question des minorités et des régions, les modalités de décision (double majorité par exemple), les droits démocratiques sont des questions incontournables que l'Union européenne doit aborder maintenant. Autant de thèmes que la Suisse et son fédéralisme a traités dans le passé. Ce qui ne justifie en aucun cas la méfiance et la prise de distance prônées par certains, face aux débats et face au chemin que doit encore accomplir l'Europe pour construire une paix durable.

LA NEUTRALITÉ

Le monde extérieur a toujours posé des problèmes intérieurs à la Suisse. Toute initiative ou prise de position à l'égard d'autres pays risque en effet de provoquer des dissensions entre les diverses composantes du pays. Dans cet Etat fédéraliste qui accorde un droit de parole à chacun, qui peut s'exprimer au nom de tous face à l'extérieur ?

La diversité, une fois encore, a conduit les Suisses à imaginer une solution qui leur permette de vivre ensemble. Ils ont eu recours à la neutralité. Dès lors la politique étrangère s'est souvent résumée à l'action humanitaire, à l'aide au développement et aux bons offices destinés à résoudre les différends entre les autres pays. Aujourd'hui, les règles de concertation internationales ont quelque peu changé ; l'aide au développement est dans une relative impasse, l'action humanitaire se trouve plongée au cœur de problèmes politiques sans cesse plus aigus. Il est dès lors tentant pour certains Suisses de se replier (là aussi) sur la neutralité, mais une neutralité qui cesse d'être active, pour devenir une neutralité de fermeture et d'égoïsme.

Le fédéralisme helvétique est sans conteste le beau mouvement d'une

horloge politique que de grands artisans constitutionnalistes ont lentement conçu et amélioré. Ce mécanisme est fait pour résister aux vicissitudes du temps et pour continuer à régler les échanges entre ses utilisateurs.

Les valeurs qui le sous-tendent restent valable et méritent d'être rappelées. Cependant, le système même de ce mécanisme a été pensé pour évoluer.

La Suisse n'est pas achevée, le fédéralisme tel que nous le vivons n'a pas atteint et n'atteindra jamais - c'est là tout ce qui fait son dynamisme - un état de perfection. Nous ne sommes que les acteurs d'un instant de l'histoire, détenteurs d'une seule certitude, celle de savoir que nous sommes inscrits dans un processus évolutif.

Nous faisons partie d'un système qui ne peut survivre qu'à la condition expresse qu'il entretienne suffisamment d'échanges avec l'extérieur et

suffisamment d'interactions à l'intérieur.

Le fédéralisme, comme la démocratie, nous permettent de vivre ensemble dans la diversité. Ils puisent dans cet objectif leur raison d'être et leur force. Mais le fédéralisme en tant que tel n'est pas responsable des perversions de la situation actuelle. Il ne peut, pas plus que la démocratie, empêcher l'émergence de mouvements nationalistes ou autoritaires. Si le fédéralisme définit une forme de citoyenneté, c'est le citoyen qui applique ses principes.

Si la démocratie implique un engagement des citoyens, c'est à nous tous, qui devons gérer une partie du bien collectif et de la communauté, à leur rappeler que la démocratie n'existe pas sans un engagement personnel. Nous pourrions même offrir davantage d'exemples ! Le miroir encore... ■

Canton de BERNE, SUISSE. Le lieu d'implantation privilégié.

**Choisissez la plate-forme idéale pour étendre vos activités
et pénétrer les marchés suisse et européen.**

LE CANTON DE BERNE:

- est situé au cœur de la Suisse et de l'Europe
- constitue de par son bilinguisme un pont entre les cultures
- est le deuxième canton industriel suisse
- offre un climat fiscal très favorable.

SA REGION FRANCOPHONE, LE JURA BERNOIS:

- dispose d'un savoir-faire élevé en micro-mécanique/-électronique
- offre des conditions d'implantation extrêmement favorables.

Demandez notre documentation et notre liste de référence à l'adresse suivante:

PROMOTION ECONOMIQUE DU CANTON DE BERNE
rue de l'Hôpital 20, CH-2502 Bienne, Téléphone 41 32 23 10 14, Téléfax 41 32 23 13 91